

COTISATION

La cotisation annuelle minimale pour 2018 est de 650 \$.

La superficie totale de votre local détermine le montant de votre cotisation. Pour les locaux excédant 1 050 pieds carrés, la cotisation est évaluée au taux de 0,58 \$ le pied carré. Le paiement de la cotisation s'effectue en deux versements égaux, soit au début mars et au début juin de l'année en cours.

QUI DOIT PAYER UNE COTISATION ?

TOUTES LES ENTREPRISES SITUÉES SUR LA PROMENADE WELLINGTON

POUR LES MEMBRES

2

RENCONTRES PAR AN

• MARS & SEPTEMBRE •

● Mars - Assemblée générale

- Bilan des activités de l'année,
- Présentation des états financiers vérifiés,
- Présentation des projets de l'arrondissement concernant le territoire de la SDCW,
- Élection des administrateurs du conseil d'administration.

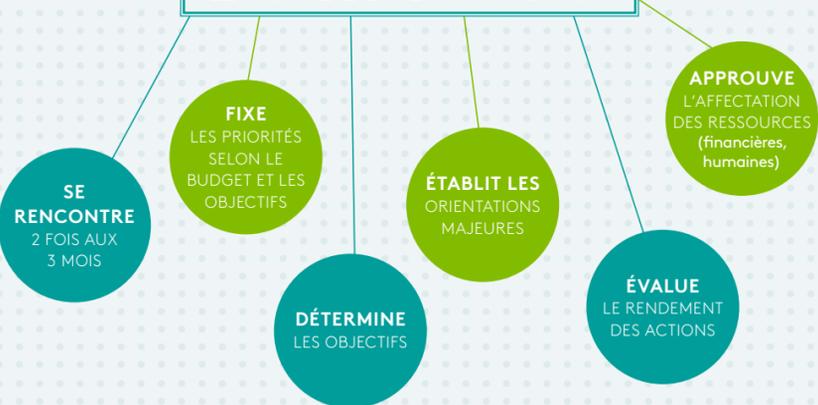
● Septembre - Assemblée de budget

- Présentation des orientations budgétaires pour l'année suivante,
- Vote du budget d'opération,
- Présentation des projets annuels.

QUI VOTE LORS DES ASSEMBLÉES ?

Chaque membre ayant payé sa cotisation à la Ville de Montréal possède un droit de vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



VOUS DÉMARREZ UNE ENTREPRISE ?

Vous êtes en démarrage d'entreprise ou en croissance ?

Contactez-nous pour connaître les offres quant aux locaux vacants, les possibilités de financement et de subvention ainsi que les services offerts par nos partenaires.

FOIRE AUX QUESTIONS

Obtenir un certificat d'occupation commerciale

Le certificat d'occupation commerciale est un document délivré par l'arrondissement qui vous permet d'exploiter votre commerce à une adresse précise. Le certificat est valide pour la durée de votre bail.

📍 Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Terrasses estivales

Pour la période estivale, vous pouvez effectuer une demande d'installation d'une terrasse ou d'une contre-terrasse sur le domaine public.

📍 Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Collecte des ordures et du recyclage

La collecte hebdomadaire des ordures et du recyclage s'effectue le mercredi matin. Vous devez les déposer dans la rue entre 5 h et 9 h.

Collecte des cartons

La collecte des cartons s'effectue les mardis et jeudis soir, à compter de 17 h.

Affichage : Enseigne ou lettrage

L'installation d'une enseigne nécessite un permis d'affichage. Vous devez en effectuer la demande auprès de la division des permis de l'arrondissement. L'analyse de votre proposition se fera selon des objectifs et des critères relatifs à l'intégration de l'enseigne au bâtiment, à son originalité et à sa qualité. Soyez créatifs!

📍 Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Affichage : Vitrine

L'affichage en vitrine ne requiert pas de permis. Attention, il n'est cependant pas permis de couvrir plus de 30 % de la superficie de chaque vitrine.

Affichage : Panneau sandwich

Aucun permis n'est nécessaire pour ce type d'installation mais certaines conditions s'appliquent. Nous vous invitons à contacter l'arrondissement pour plus de détails.

📍 Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

.....
N.B. : Pour toute demande de modification, rénovation et installation dans votre commerce ou à l'extérieur de celui-ci, considérez un délai minimal de six semaines avant l'émission de votre permis dans la mesure où votre demande s'avère conforme aux exigences de la Ville.

VOS CONTACTS

SDC WELLINGTON

266 rue Hickson
H4G 2J6 Verdun - QC
514 766-6437
info@promenadewellington.com
www.promenadewellington.com

CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Marie-Ève GIRARD
514 766-6437
marie-eve@promenadewellington.com

SERVICE DES FINANCES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

311

PME-MTL

514 765-7960
Info.gso@pmemtl.com

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

311
4555 rue de Verdun, bureau 109



PROMENADE WELLINGTON

BIENVENUE !

COMMERCIALE CULTURELLE CULINAIRE

UNE SDC QU'EST CE QUE C'EST ?

« Une société de développement commercial (SDC) est une association à but non lucratif qui vise le développement économique d'un secteur donné. »

Source : ville.montréal.qc.ca

IL Y EN A

21 | À MONTRÉAL

45 | AU QUÉBEC

EN BREF

Août
1987
Création

La Société de développement commercial Wellington a pour mission principale d'attirer quotidiennement et ponctuellement un maximum de clients au centre-ville de Verdun.

Les SDC sont composées de membres cotisants et votants.

ÊTRE MEMBRE

- Représentation auprès des institutions politiques
- Vision commune et cohérente
- Dynamisme et animation
- Participation aux activités organisées
- Paiement de la cotisation
- Sentiment d'appartenance, réseau

FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME

FONDS PRIVÉS

- Cotisations des membres (obligatoires)
- Contribution des partenaires externes

- Subventions de l'arrondissement
- Subventions gouvernementales

FONDS PUBLICS

GOVERNANCE

À la tête de l'organisme se trouve un conseil d'administration composé de huit membres et d'un représentant de l'arrondissement. Leur rôle est d'orienter l'équipe de direction de la SDCW dans la réalisation du plan d'action annuel.

Le budget de fonctionnement de l'organisme est voté par les membres en assemblée générale (en septembre). La perception des cotisations est quant à elle effectuée par le service des finances de la Ville de Montréal.

QUI PEUT ÊTRE MEMBRE DE LA SDC ?

Toute entreprise (incluant les organismes) à vocation commerciale, professionnelle, de services et sociale ayant un local sur la rue Wellington, au rez-de-chaussée comme aux étages, situé entre le boulevard LaSalle et la 6^e Avenue.

VOUS CHERCHEZ UN LOCAL SUR WELLINGTON ?

NOTRE RUE EST L'ARTÈRE COMMERCIALE SUR LAQUELLE VOUS DÉSIREZ BÂTIR VOTRE PROJET D'ENTREPRISE?

Voici comment la Société de Développement Commercial Wellington vous vient en aide et s'inscrit comme partenaire de votre réussite.

En s'associant de la sorte, les membres font de leur point commun, soit posséder une entreprise sur la rue Wellington, une véritable force.

Celle-ci se traduit par un soutien proactif de la SDCW, par exemple :

Mise en marché

- Augmenter la visibilité de l'artère et de ses membres,
- Développer des outils de communication génériques à la rue et spécifiques aux membres,
- Organiser et promouvoir des événements culturels et commerciaux,
- Diffuser des campagnes de publicité,
- Promouvoir la communication et les relations publiques.

Mise en valeur

- Procéder à des études et des recherches à des fins d'analyse du territoire,
- Procéder au recrutement de certains commerces spécifiques afin de contribuer à l'atteinte d'un équilibre dans la mixité commerciale,
- Développer des partenariats avec des organismes locaux et des propriétaires immobiliers,
- Accompagner l'arrondissement dans la gestion, les modifications réglementaires et la mise en valeur du domaine public (piano de ville, illuminations, mobilier urbain, etc.),
- Gérer une équipe de propreté de mai à octobre.

Services aux membres

- Réseautage
- Formation
- Publicité
- Promotion
- Partenaire financier dans les projets événementiels des membres

Représentations

- AUPRÈS DES INSTITUTIONS gouvernementales et politiques
- À L'ASSOCIATION DES SDC DE MONTRÉAL (ASDCM) pour contribuer aux enjeux d'évolution du commerce de détail à l'échelle provinciale

PROCÉDER À DES ÉTUDES
ER DES PUBLICITÉS
DES Outils GÉRER DES ÉQUIPES
PROMOUVOIR DES ÉVÉNEMENTS
CONTACTER SES MEMBRES

CONTACT SDCW: BILLY WALSH

T. 514 766-6437

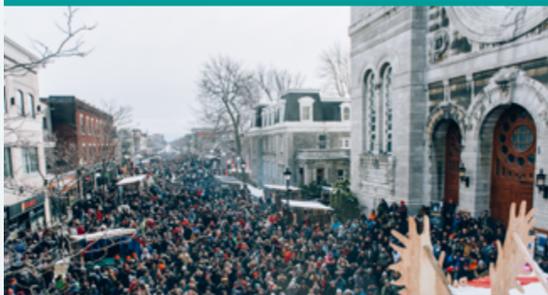
AUGMENTER LA VISIBILITÉ

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

SES RÉALISATIONS

- 4 événements annuels majeurs,
- 4 campagnes de communication événementielles,
- Présence quotidienne sur le Web, suivi de l'actualité et des tendances,
- Organisation d'activités de réseautage - 6@8,
- Projets d'embellissement de la rue à long terme (illumination, place publique, lien avec les berges du fleuve, etc.).

CABANE PANACHE & BOIS ROND



FIN MARS

SOIRÉES OK LÀ



MAI À AOÛT

FESTIVAL MARIONNETTES PLEIN LA RUE



FIN AOÛT

ZUMBA ETC.



MAI

VENTE TROTTOIR ESTIVALE



DÉBUT JUIN

VENTE TROTTOIR DE LA RENTRÉE



FIN AOÛT

FOIRE AUX VÉLOS USAGERS



MAI

DANSE DANS LA RUE CRÈMES BOUBLES



JUIN À AOÛT

QUARTIER DE NOÛL



FIN NOV. À FIN DÉC.

COMMUNICATIONS

Communications aux membres

Dans un souci de préservation de l'environnement et d'efficacité, la SDCW communique avec ses membres uniquement par l'envoi d'une infolettre bilingue en moyenne deux fois aux trois semaines. À la fois mine d'informations sur l'actualité locale, les événements à venir et les offensives de communication massives, elle est aussi l'occasion pour les membres de suivre les tendances en matière de commerce et de nouvelles technologies.

Communications événementielles

Quatre campagnes de communications événementielles sont développées chaque année pour promouvoir les quatre événements majeurs se déroulant sur la rue Wellington. Déclinées à la fois sur des supports numériques et imprimés, ces campagnes sont l'occasion de faire parler de la rue et de promouvoir les commerçants.

Communications groupées

Des offensives de communication à grande échelle sont l'occasion pour les commerçants d'accéder à des médiums d'envergure parfois hors d'atteinte de leur budget de promotion : **habillage média** d'autobus de la STM, achat de publicités dans les journaux Métrovision (télévisions dans le réseau de métro de Montréal), **Wellzine** : Magazine de la Promenade Wellington (2013, 2014 et 2016 : impression de 40 000 exemplaires).

SITE WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX

2017
Refonte
de la plateforme
web

10 000
visites
mensuelles
en moyenne

Fiche
commerçant
(Type de commerce,
produits et services,
horaires et photos
du lieu)

Le site Web vous offre donc gratuitement la possibilité d'augmenter votre visibilité.

Sur demande, et dans un délai raisonnable, nous diffuserons votre offre (ouverture, ou événement à venir) sur la page d'accueil et sur nos réseaux sociaux.

RÉSEAUX SOCIAUX

- FACEBOOK : Promenade Wellington
12 800 fans (avril 2018)
- INSTAGRAM : Promenade Wellington
1 955 abonnés (avril 2018)

FACEBOOK - INSTAGRAM

#PROMENADEWELLINGTON

WWW.PROMENADEWELLINGTON.COM